



C

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 2 MARS 2023

*_*_*

- I- La Ministre déléguée auprès du Chef du gouvernement chargée de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration a présenté un exposé sur le bilan du travail gouvernemental dans le domaine de la simplification des procédures et des formalités administratives et le plan d'action au titre de l'année en cours.
- II- Le Conseil a examiné les projets de décrets suivants :
 1. **Projet de décret n° 2.22.141** pris pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 55-19 relative à la simplification des procédures et des formalités administratives, en ce qui concerne les actes administratifs délivrés par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs instances.
 2. **Projet de décret n° 2.22.385** fixant la liste des actes administratifs nécessaires à la réalisation des projets d'investissement dont le délai de traitement et de délivrance des demandes y afférentes ne dépasse pas 30 jours.
 3. **Projet de décret n° 2.22.386** fixant la liste des actes administratifs dont leur traitement nécessite la prorogation du délai légal fixé pour leur délivrance, en vue de la réalisation d'une expertise technique ou d'une enquête publique.
 4. **Projet de décret n° 2.22.387** fixant la liste des actes administratifs dont le silence gardé par l'administration, après expiration du délai fixé pour le traitement des demandes vaut accord.

**Approuvés sous réserve de vérifier les listes des actes administratifs
désignées aux annexes de ce projet.**

- III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :
 - Le Président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah à Fès ;
 - Le Directeur Général de la Fondation des œuvres sociales du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville ;
 - L'Inspecteur Général du Ministère du Transport et de la Logistique ;
 - L'Inspectrice Générale du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille ;
 - Le Directeur de la coopération et de la communication au Ministère de la Justice ;
 - Le Directeur de la réglementation, du développement et de la qualité au Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire – Département du Tourisme ;
 - Le Directeur des affaires administratives et juridiques au Ministère de l'Équipement et de l'Eau.